



- 1 Chouette de Tengmalm adulte à l'entrée de son nid © YVES MULLER
- 2 Chouette de Tengmalm adulte © LUIS CASIANO

1	
	2



La Chouette de Tengmalm

Ægolius funereus (Linnæus, 1758)

État de conservation en France : **À surveiller**
État de conservation en Lorraine : **Vulnérable**

Oiseau nicheur en Lorraine

Description

La Chouette de Tengmalm est un rapace nocturne de petite taille, d'environ 25 cm, avec un poids moyen de 100 g pour les mâles et 160 g pour les femelles.

Le dessus de son plumage est brun foncé avec des points blancs. Sa tête est plutôt grosse et ronde, avec un disque facial bien marqué, ce qui permet de distinguer aisément la Chouette de Tengmalm de la Chevêche d'Athéna, d'une taille comparable. Par ailleurs, son vol est rectiligne et non pas onduleux comme celui de sa cousine.

Elle est strictement nocturne, avec deux pics d'activités, l'un en soirée vers la fin du crépuscule, l'autre tôt le matin, avant l'aube. Son chant territorial, émis de début février à mi-avril, est constitué d'une série de cinq « oup » d'une durée de une à trois secondes. Le mâle chante surtout en soirée, parfois aussi en pleine nuit, des heures durant, au plus fort de l'installation.

Écologie

La Chouette de Tengmalm est une espèce typique de la taïga*. Elle affectionne les forêts de résineux ou les bois mixtes, notamment les hêtraies-sapinières, particulièrement les vieux peuplements possédant des cavités favorables à la nidification.

Elle se reproduit dans un trou d'arbre, souvent une ancienne loge de Pic noir, mais elle utilise aussi volontiers les cavités naturelles non forées par un pic ou les nichoirs mis à sa disposition. La femelle pond de trois à dix œufs qu'elle couve pendant 26 à 28 jours. Les jeunes quittent le nid à l'âge de 29 à 36 jours.

La Chouette de Tengmalm se nourrit essentiellement de micro-mammifères*, principalement des mulots et des campagnols, et ne capture que rarement des oiseaux ou des insectes. La réussite de sa nidification est liée à l'abondance des rongeurs : les années où ils pullulent sont des années à bonne reproduction, alors qu'en cas de disette, les chouettes quittent la région ou ne pondent pas.

Répartition, état des populations

L'aire de répartition de la Chouette de Tengmalm couvre toute la zone circumpolaire* holarctique*.

En France, elle niche dans tous les massifs montagneux, mais également sur les plateaux calcaires de Bourgogne, de Champagne et de Lorraine. La population française est estimée entre 1 500 et 2 500 couples.

Situation régionale

Les premières mentions régionales de la Chouette de Tengmalm remontent au milieu du XIX^e siècle : D. A. GODRON a mentionné en 1863 qu'elle nichait dans les Vosges. Les observations publiées au début et au milieu du XX^e siècle sont plus précises et citent quelques localités : Rambervillers, Darney, etc. Depuis, les données concernant cette espèce sont régulières dans les Hautes-Vosges lorraines. Elle a été signalée à la fin des années 1960 dans la région des grands étangs de Moselle, notamment la forêt du Romersberg ; toutefois, il n'y a aucune donnée récente pour ce secteur. Par ailleurs, un couple a niché en 1982 au nord-ouest de Neufchâteau, à l'extrême ouest du département des Vosges. Plus récemment, l'espèce a été observée en forêt domaniale de Verdun avec trois chanteurs en 2003 et entendue en forêt de Gondrecourt-le-Château. Dans les Vosges du Nord, la Chouette de Tengmalm a été inventoriée pour la première fois en mars 1986 dans des pinèdes du Pays de Bitche et la reproduction a été prouvée l'année suivante. Par la suite, la présence de l'espèce dans les cuvettes ou vallées froides des Vosges du Nord a été confirmée et 20 nichées ont été suivies de 1987 à 2007.

La population lorraine est probablement fluctuante. Elle peut être estimée à quelques dizaines de couples nicheurs dans le massif vosgien et quelques couples sur les plateaux calcaires.

Menaces et gestion

Les seules menaces qui pèsent sur la Chouette de Tengmalm concernent son habitat de reproduction constitué par les vieilles forêts âgées, surtout les hêtraies dans lesquelles elle niche régulièrement.

La mesure de gestion à prendre est la conservation d'un habitat favorable, avec préservation des hêtres troués par le Pic noir.

Sites désignés pour cette espèce

FR4112001 FR4112003 FR4112006
FR4112007 FR4112010

Bibliographie

FRANÇOIS J. & SCHOINDRE A. (1984) MULLER Y. (1988 & 1999)

